



Wehrmacht, Waffen-SS et Sipo/SD : La répression allemande en France 1943-1944

par Peter Lieb

(Senior Lecturer, Department of War Studies, Royal Military Academy, Sandhurst)

On pourrait se poser une question un peu provocatrice à propos du sujet : « La répression allemande en France en 1943-1944 ». Est-ce que ce n'est pas un sujet excessivement traité et déjà très bien connu, surtout ici en France ? La réponse à cette question est : oui et non en même temps. Oui, le sujet est vraiment bien connu par certains aspects. Depuis la fin des hostilités en 1945, des centaines d'ouvrages – surtout régionaux – ont été écrits sur le combat de la résistance armée contre l'occupant allemand.¹ Quand on voyage en France, et surtout dans le Midi, on peut remarquer à côté des routes des stèles innombrables dédiées aux maquisards tombés ou aux civils fusillés par les occupants. De plus, des douzaines, voire même des centaines de procès ont été intentés par les Tribunaux Militaires Permanents Français après la guerre contre les criminels de guerre allemands. Bref, on connaît très bien les crimes et les atrocités commises par les troupes d'occupation. Et, on sait aussi que leur comportement dans le combat contre les maquis a été dur et souvent criminel.

Mais, il reste beaucoup de questions à traiter. Cet article veut se concentrer sur trois d'entre elles. Premièrement, quelles ont été les responsabilités respectives des organismes d'occupation comme la Wehrmacht ou la police allemande dans le combat contre les maquis et la Résistance² ? Deuxièmement, qui ont été les coupables des crimes commis ? Et enfin, troisièmement, peut-on comparer la lutte contre les maquis avec la lutte menée par les Allemands sur le front de l'Est contre les partisans soviétiques ?

Il est indispensable de ne pas traiter seulement de la répression allemande à l'été 1944 pour deux raisons. Premièrement, des instructions générales concernant le combat militaire contre la résistance avaient déjà été partiellement données avant le 6 juin 1944. La logique de la répression et les excès allemands de l'été 1944 ont leur fondement – au moins en partie – dans ces instructions. Et deuxièmement, quelques-uns des plus grands massacres allemands avaient déjà eu lieu avant le 6 juin.

¹ Pour les ouvrages généraux voir Henri Amouroux, *La grande Histoire des Français sous Occupation (1939-1945)*, 10 tomes, Paris 1976-1994. Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945*, 5 tomes, Paris, 1967-1981. Pour des livres régionaux récents voir par exemple Christian Font et Henri Moizet, *Construire l'Histoire de la Résistance. Aveyron 1944*, Rodez, 1997 ; Patrick Veyret, *Histoire de la Résistance armée dans l'Ain. Enjeux stratégiques et services secrets*, Châtillon-sur-Chalaronne, 1999 ; fondamental : Harry R. Kedward, *A la recherche du Maquis*, Paris, 1999.

² L'auteur a conscience que les termes « partisans », « résistants », « maquis / maquisards » et « FFI/FTP » ont à proprement parler des sens différents ou une connotation différente. Pour faciliter la lecture, ils sont utilisés comme synonymes dans cet article et désignent tous les résistants armés.



Cet article se limite surtout aux massacres commis contre la population civile pendant les actions militaires contre le Maquis. Les exécutions en masse des résistants ne sont pas abordées, car les troupes d'occupation ont agi dans ce domaine d'une façon invariable pendant l'été 1944 : comme les Allemands refusaient catégoriquement le statut juridique du « combattant » aux FFI/FTP, les résistants pris avec l'arme à la main étaient habituellement tués sur-le-champ ou peu de jours après. Sans approfondir ici la discussion, il faut constater qu'il est très douteux que cette attitude ait pu être jugée comme un crime de guerre à cette époque.³ Mais d'un point de vue moral, elle était certainement catastrophique.

1. Les responsabilités respectives des organismes d'occupation dans le combat contre les maquis : Wehrmacht et Sicherheitspolizei/Sicherheitsdienst (Sipo/SD)

La Wehrmacht, avec l'administration militaire, et la Sipo et le SD – en France souvent mieux connus sous le nom inexact de « Gestapo » –, avec l'appareil policier, ont été les deux organismes d'occupation les plus importants entre 1940 et 1944. À leur tête étaient le Militärbefehlshaber in Frankreich, le Commandant Militaire en France, et le Höherer SS-und Polizeiführer in Frankreich, le Chef des SS et de la Police en France.

La coopération entre l'armée et la police est jusqu'à maintenant un sujet peu traité par l'historiographie. Ce constat concerne la coopération entre le Militärbefehlshaber et le Höherer SS-und Polizeiführer au plus haut échelon aussi bien que la coopération entre la Wehrmacht et la Sipo/SD à l'échelon inférieur pendant les actions militaires contre la Résistance française.⁴

D'une façon générale, après le printemps 1942, la police allemande a été la responsable de toutes les mesures de représailles et fusillades d'otages. Avec l'aide des agents français, elle disposait d'une organisation à l'effectif limité, mais efficace dans l'accomplissement de ses tâches. Les méthodes dont la Sipo/SD s'est servie pour obtenir ses informations étaient redoutées et dénuées d'humanité. La torture, par exemple, était quotidienne dans les prisons. L'objectif était la persécution des Juifs et la destruction de la résistance française, surtout des gaullistes et des communistes.⁵

³ Même les deux procureurs principaux de la République Française aux procès de Nuremberg en 1945-1946 ont dû admettre que les résistants français n'avaient souvent pas rempli les conditions légales pour être reconnus comme combattants. Voir International Military Tribunal (ed.), *Der Prozess gegen die Hauptkriegsverbrecher vor dem Internationalen Militärgerichtshof. 14. November 1945-1. Oktober 1946*, tome 5, Nuremberg 1947-1949, p 455/456. Ibid., tome 6, p. 427 (version française : *Procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal militaire international*).

⁴ Un bref exposé se trouve dans le livre de Bernd Kasten, « *Gute Franzosen* ». *Die französische Polizei und die deutsche Besatzungsmacht im besetzten Frankreich 1940-1944*, Thorbecke, Sigmaringen, 1993. La coopération à l'échelon inférieur est cependant inconnue de Kasten.

⁵ Il n'existe pas encore d'ouvrage satisfaisant sur la police allemande en France occupée. Voir les chapitres qui lui sont consacrés dans : Kasten, « *Gute Franzosen* »...*op.cit.*. Ruth-Bettina Birn, *Die Höheren SS- und Polizeiführer. Himmlers Vertreter in den besetzten Gebieten*, Droste, Düsseldorf, 1986. Jacques Delarue, *Trafics et Crimes sous l'occupation*, Paris, 1968.



Jusqu'à l'automne 1943, le combat contre la résistance française est resté un problème exclusivement policier. Mais avec le développement des maquis dans les régions rurales, ce problème est devenu aussi d'ordre militaire. C'est ainsi qu'à partir de l'automne 1943, l'occupant allemand a été forcé d'utiliser ses troupes pour combattre le Maquis dans certains secteurs du Massif Central, du Jura et des Alpes. Bien sûr, au début, quelques bataillons seulement ont été impliqués de façon intermittente. Mais entre février et avril 1944 les Allemands ont lancé quatre premières grandes opérations militaires contre la Résistance. Ce furent l'opération « Korporal » dans l'Ain en février, l'opération « Hoch-Savoyen » contre le plateau des Glières à la fin du mois de mars⁶, l'opération « Brehmer » en Dordogne à la fin mars-début avril et l'opération « Frühling » dans l'Ain et le Jura en avril.⁷

Des atrocités, qui devraient atteindre leur triste point culminant à l'été suivant, accompagnèrent déjà ces quatre opérations, même si elles ne s'accompagnèrent pas encore de grands massacres de population civile. Cependant il est à noter que ces crimes – et parmi ceux-ci, la traque et la fusillade de Juifs pendant l'opération « Brehmer » - sont généralement à imputer à la Sipo/SD et non à celui de la Wehrmacht.⁸ D'une façon générale, à cette époque, pour toute la France occupée le partage des responsabilités pendant les actions entreprises contre la Résistance était le suivant : les troupes impliquées avaient la responsabilité des questions purement militaires, la Sipo/ SD était responsable des affaires de police, autrement dit de la prise en charge et de l'exécution des prisonniers, des suspects et des civils aussi bien que de l'exercice d'autres représailles comme la destruction des maisons. Ainsi, un membre de la Sipo/SD accompagnait toujours chaque compagnie ou même chaque section de la Wehrmacht pendant les opérations. C'était lui qui exerçait les responsabilités concernant toute forme de représailles.⁹

Il est intéressant de voir comment les militaires ont réagi face à ces atrocités. Le chef militaire de l'opération « Korporal », le lieutenant-colonel Rudolf Ufer, a qualifié la coopération avec la Sipo/SD de « très bonne ». Pendant l'opération « Frühling » ce fut le

⁶ L'opération sur le plateau de Glières a aussi été un tournant dans la coopération entre les forces de répression de Vichy et celles des occupants. La Garde-Mobile, les Groupes Mobiles de Réserve et surtout la Milice avaient essayé en vain pendant plusieurs semaines de s'emparer du plateau et de vaincre les résistants. Quand les chasseurs alpins de la 157^e division de réserve lancèrent l'attaque générale, la résistance sur le plateau s'effondra après un seul jour de combat. En conséquence, les Allemands n'ont plus laissé la responsabilité d'aucune opération majeure aux forces de Vichy.

⁷ Pour les Glières, voir Michel Germain, *Glières. Mars 1944. « Vivre libre ou Mourir »*, Les Marches, 1994. Pour l'opération « Brehmer » voir Guy Penaud, *Les crimes de la Division « Brehmer ». La traque des résistants et des juifs en Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne (Mars-Avril 1944)*, Périgueux, 2004. Pour les opérations « Korporal » et « Frühling » voir Veyret, *Histoire de la Résistance armée dans l'Ain, op.cit.* Une brève analyse accompagnée d'une interprétation fautive est fournie par Ahlrich Meyer, *Die deutsche Besatzung in Frankreich 1940-1944. Widerstandsbekämpfung und Judenverfolgung, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 2000* (traduction française : Ahlrich Meyer, *L'occupation allemande en France 1940-1944*, Toulouse, 2002).

⁸ Les livres les plus récents de Guy Penaud et de Ahlrich Meyer sur l'opération « Brehmer » ne font pas état de ce partage général des responsabilités entre Sipo/SD et Wehrmacht pendant les opérations militaires au printemps 1944. Voir Penaud, *Crimes...op.cit.* ; Meyer, *Occupation... op.cit.*

⁹ Voir par exemple Bundesarchiv-Militärarchiv (BA-MA), RH 28-8/5. 157. Reserve-Division. Ia Nr. 2009/44 geh. v. 15.5.1944. Betr.: Bericht über das Unternehmen « Frühling » ; Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), 7 P 133, dr. 3. Gouvernement Militaire de Lyon & 14^e Région. Synthèse de diverses opérations allemandes contre la Résistance Française effectuées en Savoie, Haute-Savoie et Isère entre le 29 mars et le 9 août par la 157^e Division de Réserve. Lyon, le 8 Décembre 1944.



contraire : le chef de la 157^e Division de Réserve, le lieutenant général Karl Pflaum, s'est plaint explicitement des méthodes appliquées par la Sipo/SD comme les fusillades d'innocents ou la destruction des maisons.¹⁰

En mai 1944, autrement dit un mois avant le débarquement allié en Normandie, le Militärbefehlshaber in Frankreich a émis une nouvelle directive, qui changeait la coopération entre la Wehrmacht et la Sipo/SD. Désormais les responsabilités des représailles exercées pendant les actions contre le Maquis étaient partagées entre les chefs militaires et la Sipo/SD. Le chef militaire – qui pouvait aussi être un officier de la Waffen-SS – avait le droit de faire fusiller des maquisards pris l'arme à la main. Il pouvait aussi faire incendier des maisons qui étaient soupçonnées d'avoir servi de refuge aux maquisards. Les hommes de la Sipo/SD gardaient leur droit de contrôler des civils suspects et de les passer par les armes. De plus, ils servaient de conseillers auprès des chefs militaires pour les questions policières pendant les opérations contre les Résistants.¹¹ Désormais, le chef militaire et l'homme de la Sipo/SD devaient former une sorte d'équipe. Mais, ce compromis entre Wehrmacht et Sipo/SD restait peu satisfaisant, leurs compétences respectives étant peu claires.

Toutefois, il y a aussi eu des opérations qui se sont déroulées sans que la Wehrmacht ou la Sipo/SD soient présents. Pour bien des « coups de main » de faible envergure, la Sipo/SD n'avait pas besoin des unités militaires. Aussi la police militaire, appelée « Feldgendarmérie », lançait souvent de telles actions. A l'inverse, il est aussi si arrivé que la troupe se trouve engagée dans un combat sans la présence de la police allemande ou de la Feldgendarmérie. C'était le cas quand les maquisards s'embusquaient et attaquaient une colonne militaire de la Wehrmacht ou de la Waffen-SS en déplacement. Dans cette perspective, l'Oberbefehlshaber West (Haut Commandant des Forces Allemandes à Ouest) qui était en principe le plus haut responsable militaire allemand en France, avait déjà promulgué un ordre général en février 1944. Cette instruction dite « Sperrle-Erlass » – du nom de l'adjoint au OB West, le maréchal Hugo Sperrle – prescrivait à la troupe de répondre immédiatement par le feu quand elle serait attaquée par la résistance française. Selon cette instruction, si l'on atteignait des civils en ripostant par le feu, ce fait serait regrettable, mais serait exclusivement la faute des « terroristes ». Si les tirs provenaient d'un bâtiment, les soldats devaient incendier cette maison. Ces passages du « Sperrle-Erlass » étaient certainement durs. Toutefois ils restaient aux limites de la légalité et il n'est pas invraisemblable de considérer que dans d'autres armées de l'époque, les instructions destinées à protéger la troupe contre des embuscades auraient été assez peu différentes. Mais le passage critique du « Sperrle-Erlass » était la phrase suivante : « Dans la situation actuelle, il n'y a pas de raison de sanctionner le chef d'une unité qui

¹⁰ Voir Archives Nationales (AN), AJ40/983, dr. 6. Abschnitts-Kommandeur. Aktion « Korporal ». Br. B. Nr. 288/44 geh. v. 17.2.1944. Bericht über die Tätigkeit der eingesetzten Wehrmacht-Teile bei der Aktion Korporal gegen Terroristen vom 5.-13.2.1944 ; BA-MA, RH 28-8/5. 157. Reserve-Division. Ia Nr. 2009/44 geh. v. 15.5.1944. Betr.: Bericht über das Unternehmen « Frühling ».

¹¹ Voir Bundesarchiv (BA)-Ludwigsburg, « Frankreich Ordner », feuillet 8/585. Kommandant des Heersgebietes Südfrankreich. Abt. Ia/Abt. Qu. Br.B. Nr. 1694/44 v. 8.5.1944. Zusammenarbeit mit den Dienststellen des Höheren SS- und Polizeiführers im Bereich des Mil.Befh.i.Frkr.



imposerait des mesures trop sévères. Au contraire, il faudra punir un chef trop souple, car il met la sécurité de ses hommes en danger.»¹²

Ces phrases pouvaient être interprétées comme une « carte blanche » donnée à tout excès éventuel. En effet, quelques semaines plus tard, le bataillon de reconnaissance de la 12^e division blindée de SS « Hitlerjugend » tuait 86 hommes à Ascq. Les victimes étaient choisies arbitrairement dans les environs de la ville après que la résistance ait fait sauter les voies et que le train transportant le bataillon ait déraillé. Après des protestations énergiques du gouvernement de Vichy, l'OB West se vit forcé de modifier et d'expliquer le « Sperrle-Erlass » à la troupe.¹³ Néanmoins, cet ordre est resté valable pendant l'été 1944 et explique en partie les crimes allemands.

En somme, la répartition imprécise des compétences entre Wehrmacht et Sipo/SD ainsi que l'absence absolue de l'une ou l'autre de ces organisations dans certaines actions contre les maquis posent souvent un grand problème pour l'historien : il est souvent difficile d'identifier les responsables des massacres de population civile pendant l'été 1944.

2. Les coupables des massacres perpétrés contre la population civile dans la lutte contre les maquis

En dépit des exactions survenues au printemps 1944, la plupart des massacres se sont déroulés pendant l'été 1944, à partir du débarquement allié en Normandie et de l'éclatement de la guerre de partisans sous sa forme pleine et entière, principalement dans les premiers jours qui ont suivi le 6 juin 1944. La troupe allemande a souvent réagi dans un climat d'incertitude, croyant se trouver devant la première étape d'une insurrection générale en France.

Néanmoins, il faut constater un fait stupéfiant : pendant les actions militaires contre les maquis, la relation entre le nombre de résistants et de civils tués changea durant cet été. Pendant les grandes opérations du printemps 1944, notamment « Korporal », « Brehmer » et « Frühling », le nombre des victimes civiles avait dépassé nettement celui des résistants.¹⁴ Durant les grandes opérations de l'été, ce fut le contraire¹⁵ –

¹² Le « Sperrle-Erlass » est reproduit par exemple dans *Procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal militaire international*, tome 34 (document 45-C).

¹³ Voir BA-MA, RH 19 IV/133. Der französische Botschafter; Staatssekretär beim Regierungschef; Generaldelegierter der Französischen Regierung für die besetzten Gebiete. An Herrn Generalfeldmarschall von Rundstedt. 4. April 1944. BA-MA, RH 19 IV/133. Der Oberbefehlshaber West. III/lc - Nr. 992/44 g.Kdos. v. 17.4.1944. Betr.: Bekämpfung von Terroristen.

¹⁴ L'opération « Hochsavoyen » contre le plateau des Glières est une exception à cette règle, parce que le plateau lui-même n'était presque pas habité.

¹⁵ Comme pour les opérations du printemps 1944, il y a aussi une exception concernant l'été : pendant l'opération « Treffenfeld » dans l'Ain et le Jura à la mi-juillet, le nombre des victimes civiles dépassa celui des résistants. Néanmoins, on peut constater une différence significative entre les trois colonnes ayant opéré : les colonnes en provenance de l'Ouest et du Nord, qui comprenaient surtout des soldats appartenant aux « Ostbataillone » ou des Cosaques, se comportèrent à l'évidence de façon beaucoup plus brutale que les chasseurs alpins de la 157^e Division de Réserve, qui composaient la troisième colonne



même dans le Vercors, qui demeure d'une part un des plus éminents lieux de mémoire de la Résistance et d'autre part un symbole de la répression sanglante exercée par les Allemands en France. La raison du développement de la répression est très certainement à trouver dans les responsabilités mentionnées plus haut : la Sipo et le SD qui réglaient tous seuls les « représailles » au printemps 1944, se comportaient en général d'une façon plus dure dans la répression que les représentants de la Wehrmacht. Ce constat devient moins étonnant quand on prend en compte le fait que bien des officiers de la police allemande en France avaient organisé des exécutions en masse des juifs en Russie dans les années précédentes.¹⁶

Cela n'empêche pas que la plupart des grands massacres contre la population civile lors d'actions qualifiées de « représailles » ont eu lieu durant l'été 1944, Le plus important et le plus connu des massacres a été celui d'Oradour-sur-Glane, commis par une compagnie de la 2^e division blindée de Waffen-SS « Das Reich » avec 642 victimes : des hommes, des femmes et des enfants.¹⁷ Le deuxième plus grand massacre en France a été perpétré à Maillé dans l'Indre-et-Loire le 25 août 1944 avec 124 victimes, comprenant également des hommes, des femmes et des enfants. Les coupables provenaient très probablement du «SS-Feldersatzbataillon 17 » de la 17^e division de grenadiers de Waffen-SS « Götz von Berlichingen ». ¹⁸ Les massacres les plus importants après ceux-ci, ceux de Tulle et d'Ascq avec 99 et 86 victimes masculines, ont été commis par des unités de la Waffen-SS.¹⁹ Vient seulement ensuite, en cinquième position, un massacre commis par la Wehrmacht. Le 29 août 1944 des soldats d'un bataillon de la 3^e division de grenadiers tuèrent au total 86 hommes dans les quatre villages de Robert-Espagne, Couvonges, Beury-sur-Saulx et Mognéville dans le département de la Meuse.²⁰

provenant du sud-est. Voir les listes de victimes dans le Dépôt Central des Archives de la Justice Militaire (DCAJM), TMP de Lyon. Cartons N° 2001 et 2002. 29. Mai 1953. 6/9 et 7/9.

¹⁶ On peut citer comme exemples les commandants de la Sipo/SD de Limoges (August Meier), de Lyon (Werner Knab), de Rennes (Hartmut Pulmer) et de Toulouse (Helmut Tanzmann). La liste n'est pas exhaustive.

¹⁷ Pour le livre le plus récent sur Oradour voir Jean-Jacques Fouché, *Oradour*, Paris 2001. Voir aussi Max Hastings, *Das Reich. Resistance and the March of the 2nd SS Panzer Division through France. June 1944*, London 1981 (version française: *La division Das Reich et la Résistance, 8 juin – 20 juin 1944*, Paris, 1983).

¹⁸ Voir l'article de Sébastien Chevereau dans les actes de ce colloque. Le SS-Feldersatzbataillon 17 et d'autres petites unités de la division restèrent en Touraine pendant que la division était transférée vers le front en Normandie au début de mois de juin. Dans les semaines précédant la triste journée du 25 août le Feldersatzbataillon mena plusieurs opérations contre la résistance de la région. Dans une de ces opérations le chef du bataillon fut blessé dans une embuscade le 10 août 1944. Voir BA-MA, RS 3-17/13. SS-Felders.Btl. 17. IVa. Betr.: Marschweg des SS-Felders.Btl. 17. 21.9.1944 ; BA-MA, RS 3-17/12. 17. SS-Pz.Gren.Div. „G.v.B.“. SS-Feld-Ers.-Batl. 17. Tgb. Nr. 76/44g.Kdos. v. 17.8.1944. An die Kampfgruppe der 17. SS-Pz.Gren.Div. „G.v.B.“; The National Archives (TNA), WO 208/3647. Report No PWIS (H)/LDC/219. Report on interrogation of PW KP 32468 O'Gren Gerhard Schild. Report No PWIS (H)/LDC/220. Report on interrogation of PW KP 33787 SS Gren Alfred Neumann. Report No PWIS (H)/LDC/219. Report on interrogation of PW LD 22 SS Grenadier Frith Loehr.

¹⁹ Pour Tulle voir Hastings, *Das Reich...*, *op.cit.*. Sur Ascq, voir docteur Jean-Marie Mocq, *La 12^e SS Panzer-Division. Massacre. Ascq cité martyre*, éditions Heimdal, 1994. Pour des témoignages d'après-guerre voir la petite brochure d'Edouard Catel, *Le crime des SS nazis à Ascq le 1^{er} avril 1944. La vérité sur cette monstruosité*, sans lieu, 1945.

²⁰ Pour Robert-Espagne, il n'existe là encore qu'un livre ancien. Voir *Libération sanglante. 29 août 1944, Journée pour quatre villages meusiens. Robert-Espagne, Beurey, Couvonges, Mognéville*, édité par le Comité du 25^e anniversaire, Bar-le-Duc, 1969.



En somme parmi les dix plus grands massacres de l'été 1944, dans neuf cas les auteurs provenaient de la Waffen-SS ou de la Sipo/SD.²¹ La première observation qui en découle est que l'idéologie est le facteur le plus important pour expliquer le comportement d'une unité au cours des représailles. De façon générale, c'est parmi la Waffen-SS que se trouvaient les unités les plus brutales.

Quand on poursuit cette liste macabre des plus grands massacres allemands en France, on trouvera d'autres massacres commis par des unités de la Wehrmacht comme ceux de Valréas dans le Vaucluse ou aux environs du Cheylard dans l'Ardèche en juin-juillet 1944.²² Il est intéressant de voir que ces unités de la Wehrmacht appartenaient toutes à des divisions blindées qui avaient combattu auparavant pendant une longue période sur le front de l'Est ou – dans le cas particulier de la 3^e division de grenadiers – sur le front d'Italie. Voilà la deuxième observation que l'on peut faire : l'expérience de l'Est semble avoir joué un rôle considérable.

Un cas singulier accentue ce constat : celui des unités appelées « Ostbataillone », recrutées parmi d'anciens prisonniers de l'Armée Rouge, parfois appelés « Mongols » ou « Cosaques » dans l'historiographie française.²³ Eux aussi ont agi de façon assez brutale et ont souvent pillé et violé. Bien sûr, dans le cas des « Ostbataillone » il faut ajouter d'autres facteurs pour comprendre leur comportement, tels que leur isolement social dans la France occupée. De plus, leurs supérieurs allemands semblent assez souvent les avoir encouragés à commettre des atrocités.

Si on analyse la liste de plus grands massacres commis à l'encontre des civils, on constate très vite un troisième facteur. Toutes ces unités qui ont participé aux plus grandes atrocités sont des unités dites d'élite : unités blindées, unités de parachutistes comme à Vassieux-en-Vercors. Bien des chefs de ces unités croyaient évidemment que l'on ne pourrait gagner la guerre qu'à condition d'agir sans scrupules. Mais il demeure une grande différence entre les unités d'élite de la Wehrmacht et certaines unités de la Waffen-SS : à l'exception de Vassieux-en-Vercors, il n'y a pas eu de massacre en France où la Wehrmacht ait massivement assassiné des femmes et des enfants. De plus, à Vassieux le chef de la Sipo/SD de Lyon, l'Obersturmbannführer Werner Knab, a joué un rôle décisif dans le carnage. Les massacres de femmes et d'enfants ont été de

²¹ Après Oradour, Maillé, Tulle, Ascq et Robert-Espagne suivent Vassieux-en-Vercors (72 victimes ; commis par des paras de la « Kampfgeschwader 200 » commandée par le commandant de la Sipo/SD de Lyon), Argenton-sur-Creuse (67 victimes dont 11 fusillés le lendemain pendant le déplacement de l'unité ; commis par la 4^e compagnie du régiment « Der Führer » de la 2^e Division Blindée de SS « Das Reich »), Buchères (66 victimes, commis par des soldats de la 51^e Brigade blindée des grenadiers de SS), Trébons/Pouzac/Bagnères-de-Bigorre (57 victimes en total, commis par le 3^e bataillon du régiment « Deutschland » de la 2^e Division Blindée de SS « Das Reich ») et Mussidan (52 victimes, commis par le SD de Périgueux).

²² Aux environs du Cheylard, le « Kampfgruppe Zabel » tua plusieurs dizaines des civils pendant une opération contre un centre de résistance. Ce groupe de combat se composait d'un bataillon de grenadiers de la 9^e division blindée, d'éléments de la Luftwaffe et d'un bataillon cycliste. A Valréas, le « Kampfgruppe Unger » (avec une compagnie du régiment « Brandenburg » et des éléments de la Luftwaffe) fusilla 26 otages (et 27 FFI) après que des FFI aient libéré la ville la veille. Le « Kampfgruppe Unger » était le prédécesseur du « Kampfgruppe Zabel » composé du même bataillon de la 9^e division blindée. Pour Valréas, voir l'ouvrage allemand très récent de Karl Heidinger, *Widerstand gegen die Wehrmacht. Hergang und Hintergründe der Erschießungen vom 12. Juni 1944 in Valréas*, Heidinger-Verlag, Norderstedt, 2004. Pour l'opération aux environs du Cheylard voir *Mémorial de la Résistance en Ardèche*, édité par l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), 2^e édition, Aubenas, 1983.

²³ Voir Georges Coudry, *Les camps soviétiques en France. Les « Russes » livrés à Staline en 1945*, Paris, 1997.



toute façon très rares en France ; à ma connaissance, il y en a eu sept : Oradour, Maillé, Marsoulas²⁴, Bagnères-de-Bigorre, Buchères, Vassieux et Gouesnou.²⁵

Il y a encore un quatrième facteur qui contribue au comportement adopté lors de la guerre contre les partisans : l'expérience acquise dans cette sorte de guerre. A titre d'exemple éclatant, il faut mentionner le commandant de la redoutable 2^e division blindée de SS « Das Reich », le général Heinz Lammerding. Il avait été le chef d'état-major du « plénipotentiaire du Reichsführer-SS pour le combat contre les bandes » (« Bevollmächtigter des Reichsführers-SS für die Bandenbekämpfung ») sur le front de l'est à l'automne 1943. Mais l'expérience vécue de la guerre contre les partisans a également joué un rôle considérable dans la radicalisation des unités de la Wehrmacht, même lorsqu'elles étaient initialement dans une disposition d'esprit tout à fait opposée, comme le montre le cas de la 157^e division de réserve. Cette division d'instruction stationnée dans le Jura et dans les Alpes a été la seule à être employée contre la résistance pendant presque une année. Comme on l'a déjà mentionné, le commandant de la division, le général Pflaum, s'est plaint des mesures brutales appliquées par la Sipo/SD lors de la grande opération anti-partisans dénommée « Frühling », dans le Jura en avril 1944. Selon lui, ses soldats auraient trouvé ces méthodes antipathiques car elles auraient frappé trop souvent des innocents. Quelques mois plus tard, cette division participait à l'opération dans le Vercors – une opération accompagnée d'innombrables représailles sanglantes. Cependant les unités de la division n'ont pas perpétré elles-mêmes un de ces grands massacres commis par les Allemands en France à l'encontre de la population civile.²⁶

Les auteurs allemands de ces grands massacres ont toujours rempli au moins un des quatre facteurs cités : l'idéologie, l'appartenance à une unité d'élite, « l'expérience de l'Est », l'expérience de la guerre contre les partisans. Toutefois, il existe un cas qui fait exception à cette règle : le 7 août 1944, des soldats de la 3^e Brigade Marine Anti-Aérienne tuèrent 42 habitants du petit village Gouesnou au banlieue de Brest.²⁷ Parmi ces victimes se trouvèrent aussi des femmes et des enfants. Les circonstances de ce forfait sont inconnues jusqu'à présent, mais la situation militaire joua très probablement un rôle ici : Les premières troupes blindées américaines arrivèrent aux portes de Brest durant cette journée et semblèrent en mesure de libérer la ville sur leur lancée, en coup de main. Cela créa un climat tendu pour les occupants allemands à Brest et influença

²⁴ A Marsoulas le 10 juin 1944, une compagnie du régiment « Deutschland » de la division des SS « Das Reich » massacra 27 civils, parmi eux 11 enfants et 6 femmes. Avant le massacre, la colonne avait été mitraillée par deux maquisards.

²⁵ Pour Gouesnou, voir *infra* dans cet article.

²⁶ L'exception pourrait être le cas de Terre-Noire : au début du mois d'août 1944, pendant une de ces opérations contre le maquis local, un bataillon de la division transporta environ 20 jeunes hommes des villages de la Tarentaise à Bourg-St-Maurice où l'état-major du bataillon se trouvait. Avec quelques autres hommes, ces hommes furent amenés au Col de Petit St Bernard pendant la retraite vers l'Italie et fusillés le 27 août 1944 au lieu-dit Terre-Noire. Le nombre de victimes se monta à 28. Les circonstances précises de cette fusillade et le statut des victimes (civils, résistants, maquisards) restent inconnus jusqu'à aujourd'hui.

²⁷ Voir BA-MA, RM 45 IV/418. Kommandierender General Atlantikküste. Journal de Marche. Entrée du 8 août 1944. Dans un procès d'après-guerre, le tribunal français inculpa le chef de la 2^e Division Parachutiste, le général Bernhard Ramcke, de ce forfait. Mais ses paras combattaient les Américains à l'ouest de Brest et rentrèrent dans la ville seulement à partir du 8 août.



probablement le comportement des soldats de la 3^e Brigade Marine Anti-Aérienne qui devrait combattre des unités blindées bien mieux équipées et entraînées.

Quant aux « petits » massacres, il semble que ces quatre facteurs de la brutalisation sont aussi valables, même si ces massacres sont beaucoup plus difficiles à évaluer étant donné leur nombre. Toutefois, il reste la règle générale : plus une unité réunissait ces facteurs, plus le résultat de son action était meurtrier. On peut le constater pendant les opérations « Treffenfeld » dans l' Ain et le Jura en juillet 1944, « Vercors » dans l'Isère et la Drôme en juillet-août ou « Hochsommer » dans l'Isère en août 1944. Dans ces trois cas, des éléments de la 157^e division de réserve y participaient, qui ne remplissait qu'une des conditions (l'expérience de la guerre contre les partisans). Même si le comportement des unités de cette division n'est pas demeuré sans taches²⁸, il est néanmoins frappant de constater que d'autres unités qui réunissaient plusieurs des facteurs énumérés ci-dessus ont laissé une trace plus sanglante : dans l'opération « Treffenfeld » ce fut le cas avec les « Ostbataillone » et des Cosaques (qui avaient l'expérience de l'Est, jointe à l'expérience de la guerre contre les partisans)²⁹ ; dans le « Vercors », ce furent les paras de la « Kampfgruppe 200 » avec le commandant de la Sipo/SD de Lyon (idéologie nazie, unité d'élite, expérience de l'Est et expérience de la guerre contre les partisans) et la « Kampfgruppe Zabel » avec des éléments de la 9^e division blindée (unité d'élite, expérience de l'Est et expérience de la guerre contre les partisans)³⁰ ; dans l'opération « Hochsommer », ce fut à nouveau le cas d'un « Ostbataillon ».³¹

Pour renforcer ce constat on peut aussi comparer les opérations de ratissage du 3^e bataillon du régiment « Deutschland » de la 2^e division blindée de SS « Das Reich » (qui réunissait les quatre facteurs) dans les Pyrénées entre le 10 et le 12 juin 1944 et celles de la « Brigade Jesser »³² (qui n'avait qu'une expérience partielle de l'Est, et l'expérience de la guerre contre les partisans) dans la Creuse à la mi-juillet. Dans les Pyrénées, les SS n'ont pas seulement commis plusieurs massacres à l'encontre de la population civile, ils y tuèrent aussi des femmes et des enfants dans quelques cas. Selon des enquêtes françaises d'après-guerre 107 civils (et parmi eux des femmes et des enfants à Bagnères-de-Bigorre et à Marsoulas) trouvèrent la mort pendant ces trois journées.³³ Les actions de la « Brigade Jesser », frappèrent elles aussi parfois des

²⁸ Suivant les ordres donnés, des unités de la division brûlèrent d'innombrables maisons sur le plateau du Vercors. Voir aussi le cas de Terre-Noire mentionné plus haut.

²⁹ Le plus grand massacre commis pendant l'opération « Treffenfeld » fut celui de Dortan (Ain) le 12 et le 13 juillet avec 24 victimes, accompagné par l'incendie du village. Les auteurs appartenaient au 5^e Régiment des Cosaques.

³⁰ Pour l'opération dans le Vercors, le « Kampfgruppe Zabel » était composé d'un bataillon blindé de la 9^e division blindée ainsi que d'un « Ostbataillon ». Il tua 23 personnes à Die (Drôme) dont le statut en tant que victime (civils ou résistants) n'est pas connu.

³¹ Il s'agissait de l'Ostbataillon 406 qui incendia les deux villes de La Grave et de Villar d'Arène et y viola plusieurs femmes.

³² La « Brigade Jesser » était surtout composée de bataillons de sécurité (Sicherungsbataillone) de la Wehrmacht.

³³ Voir Archives de l'Institut für Zeitgeschichte, G 45. Übersetzung des Eröffnungsbeschlusses vom 16.10.1951. Nach der Urschrift des Gerichtsschreibers beim Oberlandesgericht (Cour d'Appel) Bordeaux. Platzek und andere. « Pyrenäen-Affäre ».



civils. La plupart des victimes étaient néanmoins des résistants.³⁴ Il est donc peu étonnant que le Commandant Militaire en France ait annoncé au début du mois de juillet 1944 à ses supérieurs hiérarchiques que depuis le débarquement allié 7900 résistants (chiffre qui comprenait des civils !) avaient été tués, dont 4000 par la seule 2^e division blindée SS « Das Reich ». ³⁵ Il faut ajouter que cette division n'avait combattu contre les maquis que pendant une semaine ! Et c'était la seule division qui réunissait les quatre facteurs cités plus haut, pendant la guerre contre les partisans en France à l'été 1944.

3. La lutte allemande contre les partisans sur les fronts de l'Est et de l'Ouest : une brève comparaison

Face aux exactions allemandes décrites dans cet article s'impose une question: peut-on comparer la lutte allemande contre les maquis français avec celle menée sur le front de l'Est contre les partisans soviétiques durant la Deuxième Guerre Mondiale?³⁶

D'une certaine façon, la guerre contre la résistance française a été plus cruelle que dans l'Est : selon les ordres de l'OKW, le haut commandement des forces armées, tous les maquisards français devaient être traités non pas comme des combattants, mais comme des francs-tireurs. Aux yeux des Allemands, la reconnaissance des FFI comme combattants aurait remis en cause la légalité du régime de Vichy, duquel l'occupant dépendait dans beaucoup de domaines. Les résistants devaient donc être fusillés après leur capture. Sur le front de l'Est, cette attitude avait déjà changé depuis l'été 1943. Là-bas, les Allemands ne tuaient plus les partisans soviétiques après leur capture, mais les déportaient dans le Reich, pour les utiliser comme main-d'œuvre.³⁷

³⁴ Voir Marc Parrotin, *La Résistance en Creuse. Historique, Martyrologe, Mémorial*, Ahun, 1995, p. 72-82.

³⁵ Voir BA-MA, RH 19 IV/134. OB West. Ic. Journal de Guerre. Notes quotidiennes 6 juin – 30 juillet 44. Conversation avec le commandant Leo le 4 juillet 1944.

³⁶ Pour la guerre contre les partisans sur le front de l'Est voir :

Timm C. Richter, « *Herrenmensch* » und « *Bandit* ». *Deutsche Kriegsführung und Besatzungspolitik als Kontext des sowjetischen Partisanenkriegs (1941-1944)*, Lit, Münster, 1998.

Timm C. Richter, « Die Wehrmacht und der Partisanenkrieg in den besetzten Gebieten der Sowjetunion », in : Rolf-Dieter Müller/Hans-Erich Volkmann (ed.), *Die Wehrmacht. Mythos und Realität*, Oldenbourg, Munich, 1999, p. 837-857.

Theo J. Schulte, *The German Army and Nazi Policies in Occupied Russia*, Berg, Oxford, 1989.

Matthew Cooper, *The Phantom War. The German Struggle against Soviet Partisans 1941-1944*, MacDonald & Jane's, London, 1979.

Peter Lieb, « Täter aus Überzeugung? Carl von Andrian und die Judenmorde der 707. Infanteriedivision 1941/42 », in *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 50 (2002), p. 523-557.

Pour deux positions opposées, voir Christian Gerlach, *Kalkulierte Morde. Die deutsche Wirtschafts- und Vernichtungspolitik in Weißrußland 1941 bis 1944*, Hamburger Edition, Hamburg 1999. Klaus Jochen Arnold, *Die Wehrmacht und die Besatzungspolitik in den besetzten Gebieten der Sowjetunion Kriegführung und Radikalisierung im "Unternehmen Barbarossa"*, Duncker & Humblot, Berlin, 2005.

³⁷ Voir Richter, *Wehrmacht...*, op.cit., p. 856.



D'une façon générale, le comportement allemand dans la guerre contre les partisans peut être caractérisé par le mot « rücksichtslos », ce qui veut dire, « sans égards » - un mot qui revient incessamment dans les instructions et les ordres concernant la lutte contre les partisans – à l'Ouest et à l'Est. À la fin de l'occupation allemande en France les ordres en provenance de l'OKW pour la lutte contre le Maquis se rapprochèrent de ceux donnés sur le front de l'Est. Ainsi, le chef de l'OKW, le maréchal Keitel, ordonna de transférer en Allemagne la population masculine dans les régions contrôlées par la résistance, au titre du service du travail obligatoire en Allemagne.³⁸ Les plus hauts militaires allemands protestèrent en vain contre cet ordre. Heureusement, le rapide repli allemand en août 1944 évita l'application de cet ordre extrême. On n'ose imaginer ce qui aurait pu se passer si la guerre avait duré plus longtemps sur la majeure partie du territoire français en 1944.

Ceci n'est cependant que spéculation et il faut se concentrer sur les faits réels. Et là, on repère rapidement de grandes différences entre l'Est et l'Ouest. Elles concernent d'abord la stratégie et les tactiques de combat. En Union soviétique l'existence de « zones mortes » était courante : il s'agissait de zones où les Allemands déportaient toute la population civile et détruisaient presque tous les villages pour ôter tout moyen de subsistance aux partisans.³⁹ En France, il n'y a jamais eu de « zones mortes » sauf dans des cas isolés et moins extrêmes comme dans le Vercors où sur le plateau des Glières.

A l'Ouest, l'idéologie nazie a joué un grand rôle dans le comportement des unités lorsque des représailles étaient ordonnées contre la population civile. Mais si l'on raisonne à une plus grande échelle, l'aspect idéologique a plutôt été absent de la lutte contre les maquis français en 1944 à très peu d'exceptions près, comme lors de l'opération « Brehmer » en Dordogne en printemps 1944. Ainsi cherche-t-on en vain l'image national-socialiste typique : « Le Juif est le Partisan », dans les journaux de marche et les rapports des unités militaires.⁴⁰ Au contraire, dans l'Union Soviétique les « Einsatzgruppen de la Sipo/SD » ont assassiné 500.000 Juifs sous prétexte de lutte contre les partisans.⁴¹

Les chiffres des morts sont aussi à examiner. En France à peu près 12.000 à 15.000 personnes – résistants et civils – ont trouvé la mort dans la lutte menée par les

³⁸ Voir BA-MA, RH 19 XII/7. Oberkommando Armeegruppe G. Id -V.O.Mil.Bef.Nr. 952/44 geh. v. 10.8.1944. Betr.: Aufbringung von Arbeitskräften aus Frankreich.

³⁹ Voir Lieb, « Täter.. » (op.cit. note 37), p. 549-556.

⁴⁰ Au cours de ses recherches, l'auteur n'a rencontré cette expression qu'à une occasion dans un rapport du « Kampfgruppe Wilde » de la 11^e division blindée de la Wehrmacht. Il demandait « l'élimination des Juifs dans la région de Brive » (Corrèze) parce que ceux-ci constituaient « apparemment la colonne vertébrale intellectuelle et financière des terroristes ». Voir Archives de l'IfZ, MA 1385/1. Gen.Kdo. LVIII. Pz.Korps. Abt. Ia Nr. 682/44 geh. v. 20.6.1944. Betr.: Einsatz des verst. Pz.Gren.Rgt. 111 zur Terroristenbekämpfung im Raum um Tulle. Cette proposition ne rencontra pas l'approbation du groupe d'armée G.

⁴¹ Sur ces « Einsatzgruppen », voir Hans Krausnick et Hans-Heinrich Wilhelm, *Die Truppe des Weltanschauungskrieges. Die Einsatzgruppen der Sicherheitspolizei und des SD 1938-1942*, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart 1981; *Die Einsatzgruppen in der besetzten Sowjetunion 1941/42 : die Tätigkeits-und Lageberichte des Chefs der Sicherheitspolizei und des SD/Gedenk-und Bildungsstätte Haus der Wannsee-Konferenz*, édité et introduit par Peter Klein, Hentrich, Berlin, 1997.



Allemands contre les maquis.⁴² Sans compter les Juifs morts, en Union Soviétique, il y a eu presque un demi million de morts. Même si la guerre y a duré plus longtemps, il faut donc constater que c'était à une autre échelle. Aussi, cela nous conduirait beaucoup trop loin de parler d'une « Vernichtungskrieg », d'une guerre d'extermination en France comme cela était le cas pour la guerre menée par les Allemands à l'Est. Le mot « Vernichtung », anéantissement, implique la volonté d'exterminer une partie de la population civile. En France, les militaires allemands voulaient détruire la résistance armée et non pas anéantir une partie de la population civile. On ne peut même pas dire que la guerre contre le Maquis en France a été une « guerre contre les partisans sans distinction », c'est-à-dire une guerre faite aussi contre des femmes et des enfants. Un tel ordre écrit n'a pas existé en ce qui concerne la France – très probablement même pas dans le cas de la division « Das Reich », de triste renom. Ce fut le contraire sur les fronts de l'Est, du Sud-Est de l'Europe et même en Italie.⁴³ Pour les hauts militaires allemands, la résistance armée française était un problème militaire à l'arrière du front et non pas un problème idéologique.

⁴² Sur ces chiffres, voir la thèse de doctorat de l'auteur.

⁴³ Sur cet ordre de Keitel, voir IMT, tome 39. Der Chef des Oberkommandos der Wehrmacht. Nr. 004870/42 g.Kdo.WFSt./Op (N). 16.12.1942. Betr.: Bandenbekämpfung (document: 066-UK). Le haut commandant des forces allemandes dans le Sud-Ouest, le maréchal Kesselring, a introduit cet ordre en Italie en 1944. L'ordre avait été également diffusé en France, mais seulement aux divisions qui devaient se rendre sur le front de l'Est.



Bibliographie des travaux de l'auteur:

Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg? Kriegführung und Partisanenbekämpfung in Frankreich 1943/44 [Guerre conventionnelle ou guerre idéologique ? Conduite de guerre et lutte contre les partisans en France 1943/44], Oldenbourg, Munich, 2007.

« Täter aus Überzeugung? Carl von Andrian und die Judenmorde der 707. Infanteriedivision 1941/42 », in: *Vierteljahrshäfte für Zeitgeschichte* 50 (2002), p. 523-557. Traduction biélorusse de cet article dans : *Belarus' i Hermanija. Historyja i sucasnisc'*, tome 2, Minsk, 2003, p. 115-121.

« Zwischen den Fronten. Die normannische Zivilbevölkerung während der Invasionskämpfe im Sommer 1944 », in : *Besatzung. Funktion und Gestalt militärischer Fremdherrschaft von der Antike bis zum 20. Jahrhundert*, édité par Günther Kronenbitter, Markus Pöhlmann et Dierk Walter, Ferdinand Schöningh, Paderborn, 2006, p. 191-200.

Plusieurs comptes rendus d'ouvrages dans *Francia* (revue de l'Institut Historique Allemand de Paris) et dans *Sehepunkte* (journal de recensions sur le web de l'Institut für Zeitgeschichte).